

Compte rendu
Réunion Task force ACToD21 du 14 juin 2016 à 10h

Atout France - Paris

La seconde réunion de la Task force d'ACToD21 (Agir pour le Climat et un Tourisme Durable) s'est déroulée le 14 juin à 10h dans les locaux d'Atout France, en présence de Christian Mantei, son directeur général, qui a accueilli les participants en soulignant à la fois l'intérêt et le caractère innovant de la démarche engagée et les attentes suscitées en terme de concrétisation de ses projets.

Jean-Pierre Martinetti (Cité Européenne de la Culture et du Tourisme Durable/ CECTD), animateur de la Task force, remercie Christian Mantei et Atout France pour ce précieux concours. Il relève le nombre et la diversité des personnes et structures publiques et privées intéressées par la démarche ACToD21. Beaucoup d'entre elles sont présentes à la séance mais toutes n'ont pu y participer en raison de contraintes d'emploi du temps, de la capacité maximale de la salle de réunion mais aussi des grèves. Toutefois une partie de celles-ci participera à l'atelier de l'après-midi, plus spécifiquement dédié à l'Observatoire (cf compte rendu joint).

Un tour de table des participants à la réunion est effectué (liste jointe).

Rappels sur la démarche engagée : ACToD21

Jean-Pierre Martinetti rappelle brièvement le processus qui a conduit à la mise en place de l'initiative ACToD21 à partir d'une réflexion engagée dès 2014 par Gilles Bérault (Comité 21), Jacques Brégeon (Compétences 21), Thierry Bégaud (Comité Bougainville) et lui-même (CECTD). Cette réflexion a été formalisée par une note d'opportunité sur « Tourisme et réchauffement climatique » remise à Christian Mantei.

Cette thématique a été au coeur des travaux des "Journées Multimédia du Tourisme Durable" (JMTD/WSTDays) de juin 2015 qui ont conduit à l'adoption, en présence de nombreuses parties prenantes, la "Déclaration de Gréoux-les-Bains sur le tourisme et le réchauffement climatique".

Dans le prolongement de cette déclaration a été lancée, en septembre 2015, l'initiative "ACToD21" (Agir pour le Climat et un Tourisme Durable) comme un processus opérationnel de contribution de la société civile à la COP21. ACToD21 a été labellisé à ce titre. La mise en place d'une Task force ACToD21 a été décidée pour travailler à des propositions et des projets s'inscrivant en lien entre le tourisme, le climat et les territoires.

Cette Task force créée, début 2016, pour engager une réflexion opérationnelle et rassembler les acteurs dans un cadre ouvert et participatif. Elle a tenu sa première réunion le 11 mars, au Comité Régional du Tourisme d'Île de France. Une présentation du cadre, des enjeux et des premiers travaux est effectuée. (Voir document/ppt joint).

A l'issue des premiers travaux, il est apparu nécessaire, à la fois de resserrer la démarche sur quelques thèmes intéressants les acteurs en raison de leur importance ou de leur caractère innovant et sur lesquels compétences et moyens peuvent être rapidement mobilisés sur la base de projets collectifs.

C'est le cas, par exemple des énergies renouvelables et des stratégies carbone, des territoires, de la solidarité, des infrastructures mais aussi des risques pour lesquels des groupes thématiques, portés et animés, par une ou plusieurs structures référentes sont en cours de mise en place.

Le socle de cette démarche est constitué par un projet transversal celui de l'Observatoire "Tourisme, Climat, Territoires", dispositif multi partenaires et pluri disciplinaire, qui aura pour objet d'alimenter, d'éclairer et de consolider les travaux par des actions de veille, d'analyse, de collationnement et d'interprétation de nombreuses sources existantes.

Parmi les actions engagées, celles sur l'énergie, animées et portées par l'ONG Energie 2050, dont le Président Stéphane Pouffary a souligné le caractère majeur et structurant du domaine, incluant et dépassant le cadre du tourisme. Et confronté à de multiples crises et défis, tant au niveau local qu'au niveau mondial. Il souligne que le climat a un "effet verrou" aggravant et que certains pays sont, de ce fait, confrontés à des crises futures très sérieuses (Voir ppt)

D'autres initiatives sont en cours avec Eurolaw (Risques) ou la CECTD (Territoires).

Echanges

Les échanges avec les participants ont porté notamment sur les contenus et les modalités l'initiative ACToD21 .

Les questions ont porté sur l'objectif de l'observatoire. Guillaume Cromer (Président d'ATD) a relevé plusieurs défis à ce sujet: faire bouger les professionnels reste difficile car le développement durable et les relations tourisme-climat ne sont pas forcément une priorité pour eux. Par ailleurs, il n'existe pas de stratégie nationale pour le développement durable du tourisme. S'agit-il de l'objectif de l'Observatoire ?

Jean-Pierre Martinetti souligne que l'objectif de l'Observatoire est de sensibiliser les acteurs à des questions qui les concernent à de multiples titres, de montrer l'importance des enjeux qui s'attachent aux interrelations du tourisme, du climat et des territoires. Cela n'est pas neutre pour les destinations et les acteurs tout particulièrement les professionnels du tourisme.

Par ailleurs, la mission de cet Observatoire est de réunir et d'analyser des données et des expériences sur ces interrelations Tourisme-Climat-Territoire prises dans leurs dimensions les plus larges. C'est le cas tout particulièrement de l'activité touristique qui doit être abordée de manière réaliste sinon "opportuniste" pour les acteurs du terrain. Il s'agit de prendre en compte non seulement le cadre (idéal) et les perspectives

d'atténuation et de développement durable mais aussi de s'inscrire dans une approche plus pragmatique d'adaptation.

-La question de la constitution des bases de données est abordée. De nombreuses sources existent mais elles n'identifient que rarement et de manière peu précise le domaine du tourisme. Un travail important avait été conduit dans ce domaine, mais les estimations et données chiffrées établies commencent à être anciennes comme le confirme Ghislain Dubois (expert, Cabinet TEC) dont les travaux font référence en la matière. Ces éléments sont soit datés (2006-7) soit plus récents mais fractionnés parce qu'établis à partir de données locales (ex à partir des éléments de l'enquête "Cordon" PACA).

G. Dubois rappelle, à cette occasion, que la dimension territoire est effectivement importante (littoral, station de montagne, outre-mer...).

- Christian Mantei souligne l'importance de l'entreprise dans l'activité touristique : elle génère de la valeur et de l'emploi tant au niveau national qu'au niveau international. Elle contribue à l'établissement de modèles sur le plan des destinations. Il existe, de ce point de vue, un modèle français de développement plus doux que celui des destinations concurrentes.

Des échanges, il ressort que les données existent à partir de multiples sources. Il est souligné le besoin de connaissances opérationnelles et exploitables. Pour cela il est nécessaire de faire un travail d'adaptation, d'actualisation et de diffusion pour éclairer les choix des décideurs publics et privés du tourisme en matière d'investissements et de produits: c'est le sens de l'Observatoire.

Par ailleurs, au-delà des données chiffrées à exploiter, à analyser, il y a aussi un recensement des bonnes pratiques à faire et à diffuser pour qu'elles soient utiles aux professionnels et aux multiples acteurs du tourisme

En l'espèce, il s'agit de créer une structure souple et adaptable qui utilise judicieusement les indicateurs, nomenclatures et références déjà disponibles, mais qui, aussi, innove en terme d'outils et de process.

Il y a également la nécessité de mutualiser les travaux d'autres structures qui ne communiquent pas souvent ensemble particulièrement dans les domaines intéressant le tourisme.

- La question de la structuration et du portage de l'observatoire est, par ailleurs, soulevée par Corinne Fritsch (MEEM). Un travail de ce type a été conduit dans le domaine des sports qui a publié un cahier des charges pouvant servir de base à nos réflexions, notamment en matière d'environnement.

D'une manière générale, il y a des synergies intéressantes à mettre en place. Il faut également sensibiliser et mobiliser les parties prenantes concernées.

- Jacques Brégeon (Président de Compétences 21) souligne la qualité du travail accompli et en remercie les auteurs. Il indique qu'une démarche est à conduire auprès des multiples sources existantes, internationales, européennes, nationale et locales. Des travaux ont été également conduits, y compris au niveau régional. Il faut aussi prendre

en compte les différentes échelles de temps (le temps des élus, le temps pédagogique et le temps des professionnels...).

L'évaluation doit s'effectuer sur une double base statique et dynamique. L'Observatoire doit porter sur les données mais aussi sur les tendances. Celles-ci ont une importance stratégique.

- Jean-Marc Lusson (Expert tourisme et normes) indique que dans le cadre de l'Observatoire, il convient d'élargir les sources d'information mais aussi de prendre en compte les démarches qualité et les procédures (normes, certifications, labels...) Un cadre de référence à différents niveaux (mille feuille international, européen, national voire régional) qu'il faut prendre en compte ce qui n'exclut pas, pour l'Observatoire, un fonctionnement basé sur la souplesse et de l'adaptabilité.

Il y a des synergies intéressantes à mettre en place et il faut mobiliser davantage les acteurs : élus, territoires, branches, entreprises... choisir les bons axes d'étude et ne pas se noyer dans des indicateurs qui seront finalement inutilisables si trop nombreux ou sophistiqués.

La dimension solidaire est évoquée avec Henri Dalbès, président de l'ICD Afrique et membre de l'ATES. Intervient pour le tourisme comme facteur de solidarité et de développement local. Cette dimension qui est prise par de plus en plus d'acteurs doit être intégrée dans l'Observatoire.

Pour Annette Masson, Présidente de Tourisme et Handicap, la notion de solidarité ne convient pas pour les personnes en situation de handicap : la personne handicapée reste un visiteur qui a des besoins spécifiques mais se comporte, malgré tout, comme un touriste et un client. Par ailleurs l'Observatoire ne doit pas être orienté uniquement « chiffres » mais aussi bonnes pratiques.

Bruno Faréniaux (CGEDD) estime que ce groupe constitué a vocation à réunir tous les acteurs concernés. Il revient sur la remarque faite en matière d'absence de stratégie de l'Etat pour s'inscrire en faux à ce propos. Cela a pu être le cas jusqu'en 2005/2006. Ce n'est plus vrai aujourd'hui.

Il y a dans ce domaine un réel besoin d'interministérialité, la présence à cette réunion de plusieurs départements ministériels en est un témoignage. Tout le monde attend un message fort de la France en la matière. Les institutions ont un rôle majeur à jouer. C'est en particulier le cas, dans le cadre de la décentralisation, pour les collectivités territoriales qui doivent prendre leurs responsabilités et des initiatives dans ce domaine. Les réseaux de collectivités doivent être invités et participer à ces travaux (de la Task Force) pour mieux connaître et diffuser les initiatives et bonnes pratiques.

Il souligne également les enjeux pour les pays en développement, le rôle à jouer pour la France et les opportunités de la COP22.

Corinne Fritsch rappelle que dans le cadre de la convention Alpine, il y a un groupe de travail sur le tourisme durable. Un séminaire a été organisé, axé sur l'économie des territoires en transition et la recherche de bonnes pratiques en la matière.

Ghislain Dubois indique qu'il existe des projets intéressants dans ces domaines (soulignant l'importance d'une veille) un concernant "Pronostic et perspectives sur l'enneigement dans les Alpes" et un projet hollandais sur un calculateur carbone très détaillé.

Jean-Pierre Martinetti , confirme que le problème en l'occurrence n'est pas le vide mais le trop plein: la multiplicité des projets et des pratiques, mais aussi le développement des travaux de recherche et l'accumulation des données exigent de réunir les moyens et de travailler ensemble en réseau de réseaux.

Guillaume Cromer estime qu'il y a effectivement un lien entre les différents champs. ATD est sur ces questions transversales avec la relance de grands chantiers. C'est une plateforme de professionnels pour des professionnels. L'objectif est de s'adresser aux professionnels pour faire changer les choses. La complémentarité est bien sûr nécessaire et il faut intégrer les différentes dimensions.

Jean-Pierre Martinetti partage ce point de vue: il faut concrétiser et valoriser les synergies à travers des partenariats et des projets.

Perspectives

L'intérêt croissant porté à la démarche (44 participants potentiels se sont manifestés à l'occasion de cette séance soit 3 fois plus qu'à la première réunion) et les partenariats en cours de mise en oeuvre

La 3^{ème} réunion de la Task force ACToD21 est fixée à l'automne au siège de CCI de France. Elle sera une séance importante sur l'organisation de l'Observatoire Tourisme, Climat, Territoires et l'articulation avec les groupes thématiques, mais aussi la détermination de la feuille de route et des projets partenariaux.

Plusieurs échéances s'inscrivent dans la perspective de la COP22. Stéphane Pouffary dont l'ONG Energies 2050 organise un stand et des animations et travaux. Mais la date limite de réservation d'espaces est très proche (le 15!). Une relance sera faite par voie de mail pour ceux qui souhaitent s'inscrire dans cet espace.

La séance est levée à 12h15.